**Eric**

Excuses le tutoiement, je suis ton aîné de sept ans.

Naguère, je me disais, si un jour j’ai besoin d’un vrai avocat, c’est DUPONT-MORETTI que je choisirais. Ton palmarès en tant que ténor du barreau t’a valu le titre « d’acquistador » pour tous les acquittements, au nombre de 145, dont tu es à l’origine. Respect !

Et puis, il y a eu cette interview : « Je n’accepterais jamais d’être Ministre de la justice….c’est pas mon métier…j’en ai pas les compétences….vous voulez que je vous le signe…ça serait un bordel !

Gagné Eric, tout est dit, tout est là !

Première remarque. Je pensais, à tort, que ton intelligence t’éviterait de prononcer des paroles et de faire le contraire juste après, simple question de crédibilité, de probité.

Tu m’as déçu Eric. Mais dans quel bourbier t’es-tu mis en acceptant ce poste de garde des sceaux ? Et pourquoi ?

Tu devais te douter que tu serais attendu par tes collègues et par la haute magistrature sur laquelle tu n’as pas eu que des mots tendres en tant qu’avocat.

Et puis, et puis, voilà maintenant que tu fais deux bras d’honneur en plein hémicycle ! Toi le pourfendeur, l’homme tranquille (du moins en apparence), sûr de lui (du moins en apparence) et qui plus est Ministre en exercice te ranges à la même hauteur que les voyous qu’hier tu défendais en faisant des bras d’honneur à la police, à la justice, à tout ce qui touche aux institutions.

Qu’est ce qu’il t’arrive ? T’as pété un câble ? Tu ne te maîtrise plus ? Depuis que tu es en poste, t’as pris dix ans !

Et puis tes explications après coup de dire que c’était deux bras d’honneur à la présomption d’innocence, même toi, tu n’y crois pas !

Dans cette interview, tu avais raison de dire que cela n’était pas un poste pour toi. Pour le bordel, c’est réussi aussi !

Le mieux serait que tu te barre en courant ! A moins que l’on ne t’y pousse, à partir…

Pour moi, je renonce à te solliciter en tant qu’avocat, car vois-tu ma devise c’est : « La parole vaut l’homme, ou l’homme ne vaut rien ».